

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2632)

N° CE570

AMENDEMENT

présenté par

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur et M. Dive, rapporteur

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.</p>
